

# la Lettre du CESER

Midi-Pyrénées • Languedoc-Roussillon

n°2 • août 2016

## Actualité de l'activité CGT

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE DES SYNDICATS CGT DU GROUPE LATÉCOËRE

*Sainte Foy d'Aigrefeuille, le 20 juillet 2016*

Forte inquiétude chez les salariés suite à la décision des actionnaires du groupe Latécoère de vendre leur filiale bureau d'études: Latécoère Services.

Latécoère Services est implantée dans le sud toulousain à Sainte Foy d'Aigrefeuille depuis 1991. Ses activités sont essentiellement la conception d'outillage et l'ingénierie aéronautique. Elle a pour client principal Airbus et son effectif en France est de 600 salariés.

Le 7 juin 2016, le Groupe Latécoère a annoncé un plan de restructuration du Groupe impliquant plusieurs centaines de suppressions d'emploi et la vente de sa filiale Latécoère Services.

Dans ce contexte, les salariés sont inquiets pour leur avenir. Malgré de nombreuses tentatives des représentants du personnel pour nouer un dialogue avec la direction, les questions sont restées sans réponse.

C'est d'autant plus déloyal que des informations circulent depuis plusieurs mois à tous les niveaux dans le Groupe et dans l'entreprise, mentionnant même les noms de repreneurs potentiels. De plus, des signes importants de transformations de l'entreprise sont constatés. Les journalistes et les salariés des autres entreprises du groupe sont mieux informés que les salariés de Latécoère Services et leurs représentants.

Aux dernières nouvelles, un repreneur français aurait été écarté de la vente au profit de repreneurs étrangers (un Américain et un Indien). L'absence d'informations et les exemples trop nombreux de rachat d'entreprise par des sociétés étrangères qui se sont mal passés ne font qu'aggraver nos craintes sur l'avenir de notre entreprise. La CGT demande à ce que s'ouvre immédiatement une discussion sur l'avenir de Latécoère Services et que les élus puissent rencontrer les repreneurs potentiels pour

étudier leurs projets. Et cela afin de donner un avis éclairé sur la cession de notre entreprise avec son impact sur l'emploi et les conditions de travail.

La vente de Latécoère Services peut avoir des conséquences importantes sur l'économie et sur l'emploi de la région et nous demandons que les responsables politiques se saisissent du dossier.

### DÉCLARATION DE PRESSE DE JEAN-LUC CHAUZY, PRÉSIDENT DU CESER LANGUEDOC ROUSSILLON MIDI PYRÉNÉES

*Toulouse, le lundi 11 juillet 2016*

Latécoère: Quelle est la stratégie des fonds de pension américains?

Nous apprenons avec stupéfaction le départ du directeur général du groupe Latécoère,

Frédéric Michelland fraîchement remercié par ses actionnaires américains alors qu'il mettait en oeuvre le projet industriel et social de l'entreprise. Ce projet prévoit 236 suppressions de postes avec une négociation nécessaire qui doit être menée à son terme correctement avec les partenaires sociaux de l'entreprise. Il porte aussi un projet industriel concrétisé notamment par la construction d'une usine neuve à Toulouse.

C'est la crédibilité des fonds de pension américains Apollo Global Management et Monarch Alternative Capital qui est posée. C'est aussi une réflexion nécessaire pour la supply chain aéronautique et la nécessité pour l'État comme pour la BPI (Banque Publique d'Investissement) de vérifier la solidité et la sécurisation d'un acteur important de la filière aéronautique.

Nous devons en tirer les leçons parce que l'industrie nécessite une stratégie et une vision à long terme ce qui est à l'opposé de la spéculation financière.

# Les interventions de la CGT

CONTRIBUTION AUX ETATS GÉNÉRAUX DU RAIL  
ET DE L'INTERMODALITÉ  
À L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 20 JUIN 2016  
DU CESER LANGUEDOC-ROUSSILLON  
MIDI-PYRÉNÉES

*Intervention de Xavier PETRACHI  
au nom du groupe CGT*

La CGT tient à rappeler le contexte social que traverse le pays. La CGT n'est pas une organisation de terroristes, comme d'aucuns le laisse entendre.

Elle condamne avec fermeté et sans ambiguïté les actes de vandalisme.

Dans cette instance jusqu'au gouvernement, la CGT porte les exigences des salariés et formule des propositions alternatives. Avec nous, 6 autres organisations syndicales et 75 % des français restent opposés à la loi travail et demandent le retrait de celle-ci.

Le gouvernement ne doit pas rester sourd et suspendre au plus tôt le débat parlementaire.

La CGT partage l'avis du CESER: le transport collectif est un enjeu majeur pour la région car il contribue à la fois à l'aménagement du territoire, à la cohésion sociale et au développement économique.

Le choix du mode transport doit se faire en respectant les impératifs de la transition écologique et énergétique. Afin d'assurer le droit au transport pour tous, répondre aux besoins des usagers, aménager le territoire, la CGT considère que l'outil indispensable est le service public car celui-ci répond à une triple obligation :

- l'égalité tarifaire et territoriale des usagers,
- l'adaptation qualitative et quantitative constante aux besoins,
- la continuité du service.

La région aura à construire les bases d'une nouvelle stratégie articulée autour de cinq axes majeurs :

- Le développement de l'offre de transport: La CGT alerte la Région sur les intentions de la SNCF et de l'Etat de supprimer les circulations des TET (Train d'Equilibre du Territoire) et trains de nuit avec l'espoir que les régions reprennent à leur compte les services abandonnés. Dans le même esprit, la libéralisation des cars Macron ne peut égaler ni le confort ni la sécurité assurés par le train.

- L'aménagement du réseau ferroviaire: La nouvelle région hérite d'un réseau ferré de qualité inégale sauvé en parti par le plan rail de l'ex-région Midi-Pyrénées et par la détermination des salariés de la SNCF lors de la grève de 1995. La CGT tient à affirmer ici la nécessité de rénover et de moderniser le réseau classique existant mais aussi de rouvrir à la circulation certaines lignes de façon à mailler convenablement notre région. Nous n'oublierons pas de réaffirmer la nécessaire construction des lignes LGV Bordeaux Toulouse/Montpellier Perpignan et d'accélérer le projet dit du chaînon manquant Toulouse Narbonne.
- L'intermodalité: La CGT milite depuis longtemps pour que les régions deviennent de véritables Autorités Organisatrices des Transports. Il est grand temps que l'accessibilité intégrale ne soit plus une option comme c'est trop souvent encore le cas.
- Les services aux usagers: L'avis du CESER propose d'en développer la qualité, ce que partage la CGT. Cela passera par une convention stricte sur les exigences de l'AOT vis à vis de l'opérateur ferroviaire. Les débats lors des états généraux sur ce sujet sont sans appel: les usagers ne supportent plus les défaillances de la SNCF.
- Une adaptation des tarifications régionales:

Pour la CGT, celles-ci devraient être définies par les considérations suivantes:

Tenir compte des revenus de chacun mais aussi s'adresser aux étudiants, demandeurs d'emplois, retraités titulaires de faibles pensions, être claires et facilement compréhensibles, être attractives.

Une politique d'unification tarifaire sur la région est une nécessité.

Au regard de tous ces éléments, la CGT réaffirme son attachement à la démarche des Etats Généraux, qui associe les citoyens au maintien et au développement des services publics, seuls garants de l'égal accès des usagers sur le territoire.

La CGT votera cet avis.